



NIVEAU 1

Pays de la Châtre en Berry



Résumé

En 2022, le projet d'essaimage de Cagette et Fourchette a entamé la préfiguration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Parallèlement, le Pays a obtenu la labellisation de son PAT de niveau 1, la phase de diagnostic a débuté parallèlement à l'obtention du niveau 1 (diag en interne). Cette phase permettra de mobiliser les premiers acteurs pour construire le PAT (agriculteurs, etc.). En 2024, le diagnostic partagé sera finalisé, base de la stratégie et du plan d'action (2025).

Carte du territoire

Pays de la Châtre en Berry



Carte d'ID du territoire

- Structure porteuse : Syndicat mixte du Pays de la Châtre en Berry
- 1204 km² – 28 610 hab – 23,8 h/km² – 51 communes – 3 EPCI
- Région naturelle du Boischaut : sol granitique pauvre, beaucoup de relief, bocages
- Offre alimentaire diversifiée - majoritairement des prairies (petites parcelles) : élevage bovins allaitant, caprins et culture pour l'alimentation des animaux – une petite partie en culture céréalière (Nord) - manque en arboriculture
- Petites exploitations avec tendance à l'agrandissement (enjeu installation) – Développement AB important.
- 1 appellation fromagère : AOC Fromage Valençay – 1 appellation viticole : AOC Vin Châteaumeillant
- Outils locaux : abattoir, atelier de découpe

Contexte

De nombreux projets de diversification des activités agricoles ont émergés récemment sur le territoire (vente directe, sur le marché, transformation sur l'exploitation...). L'observation de nouvelles attentes chez les consommateurs et la multiplication d'initiatives en faveur des circuits de proximité ont amené le Pays de la Châtre en Berry à réfléchir à un moyen de structurer l'alimentation locale. De plus, le Pays a soutenu et soutient encore des projets agricoles et alimentaires variés : défi famille à alimentation positive (2019-2020), installation en Agriculture Biologique, visites à la ferme, magasins de producteurs, abattoir multiple-espèce du Boischaut repris par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). En 2022, le Pays décide de mener, avec l'ADAR CIVAM, une action d'essaimage de Cagette et Fourchette sur le territoire. Cette « action-test » de préfiguration du PAT permet, parallèlement, de révéler la motivation des acteurs locaux et de s'engager dans un Projet Alimentaire Territorial, intégré dans le CRTE.

Objectifs

Le Pays souhaite organiser la production agricole afin de favoriser une consommation locale. Le but étant de trouver une adéquation entre l'offre et la demande en veillant à proposer des produits de proximité et de qualité. Il convient de souligner également l'importance de prendre en compte la filière viande dans le futur Projet Alimentaire Territorial. Le Pays imagine un projet en 2 temps : dans un premier temps un projet endogène permettant de satisfaire les habitants (autosuffisance alimentaire), puis un projet exogène qui serait en mesure d'exporter des produits agricoles sur les territoires voisins afin de rayonner, notamment sur les zones périurbaines.

Moyens humains

Elaboration et mise en œuvre du futur PAT : 0,2 ETP (Chargé de mission CRTE et alimentation) pour 2023

En 2024, remplacement du chargé de mission – redéfinition de la répartition du temps de travail : 0.8 ETP sur PAT et 0.2 sur le CRTE

Diagnostic

Diagnostic débute en janvier 2024 – 2 étapes : pré-diagnostic pour recenser les acteurs locaux et un diagnostic partagé pour identifier les enjeux du territoire. en interne. Réalisation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif, puis confrontation avec les acteurs locaux.

Lancement d'**enquêtes** pour alimenter le diagnostic (3) : auprès des restaurants scolaires (élémentaire, primaire et collège), auprès des restaurateurs commerciales, auprès des habitants pour connaître leur habitudes de conso alimentaire.

Gouvernance

En construction pour 2024

Actions lancées avant le programme d'action

Action-test d'**essaimage de Cagette et Fourchette** sur le territoire – suivi par l'ADAR CIVAM.

SCIC Abattoir Des viandes du Pays de La Châtre - projet de filière « né, élevé et abattu » dans un rayon de 60 km autour de la Châtre.

2 Magasins de producteurs dont un associatif : La Châtre et Neuvy-st-Sépulchre

Festival ALIMENTERRE - plusieurs projections chaque année. Partenaire : Adar-CIVAM

Financements

PNA National (2023-2026)

Partenaires techniques

Adar-CIVAM, Cagette et Fourchette, Chambre d'Agriculture de l'Indre, partenaires institutionnels (Département, État, etc.), les collectivités territoriales du Pays, le CPIE, etc.

Échelle et coopération territoriale

Projet de Parc Naturel Régional du Berry (PNR) intégrant le Pays de la Châtre en Berry et le Pays du Berry Saint-Amandois – évolution à suivre.

Réunions avec les territoires en PAT du département de l'Indre pour faciliter l'interconnaissance, envisager des mutualisations d'actions à plus grande échelle : mise en commun des diagnostics pour identifier ce qui peut être mutualisé pour répondre aux besoins des territoires, demande de financements LEADER – Animation du groupe par la DDT 36.

Réflexion d'une étude commune à l'échelle du Département - état des productions et des besoins territoriaux (habitants, restauration, etc.) . Accompagnement par DDT 36 et financement LEADER. (en 2024)

Retour d'expérience

La mobilisation des acteurs est complexe sur le territoire, notamment au niveau politique et certains partenaires comme les agriculteurs.



Contact

Miloud Hammoutene - Chargé de mission Transition écologique – Syndicat mixte du Pays de la Châtre en Berry

Tél : 02 54 62 16 13

Mail : crte.paysdelachatre@orange.fr / crte@pays-lachatre-berry.com

[Site internet](#)

Dernière mise à jour le 17/11/2023